

Chef de département : J.P ILARY

Ville d'Avray, le 18 juin 2026

Direction des études : O. VESQUE

E-mail : [secretariat-geii@iut.parisnanterre.fr](mailto:secretariat-geii@iut.parisnanterre.fr)

Secrétariat : 01 40 97 48 13 ou 48 17

## CONVOCATION DE RENTREE 2026-2027

La journée d'accueil des étudiants de 1ère année de BUT GEII en formation initiale aura lieu le :

Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2026  
à 8h15  
Amphithéâtre A1  
(RDC à droite de l'accueil)

- 8h15-10h00 : Accueil des étudiants par le chef de département et le directeur des études
- 10h15-11h45 CM (Cours Magistral)
- 11h45-12h15 Visite du site par les étudiants de 2ème année
- 13h30-15h30 TD (Travaux Dirigés)
- 15h45-17h15 DS Maths

**Votre présence est obligatoire.**

Vous devez également fournir l'attestation d'assurance responsabilité civile valable pour l'année universitaire 2026-2027 (à votre nom et prénom) ainsi qu'une photo couleur pour le trombinoscope (nom et prénom notés au dos). Vous pouvez envoyer ces documents par mail avant la rentrée à [secretariat-geii@iut.parisnanterre.fr](mailto:secretariat-geii@iut.parisnanterre.fr).

Nous vous invitons à procéder à votre inscription administrative **avant la réunion de présentation** selon les modalités indiquées via le lien suivant :

<https://cva.parisnanterre.fr/realiser-son-inscription>

Votre carte d'étudiant vous sera remise le jour de la rentrée si vous avez finalisé votre inscription administrative. Elle devra être conservée sur vous durant toutes vos années universitaires.

De même, il est important que vous activiez et consultiez régulièrement votre adresse électronique @parisnanterre.fr, qui constituera à compter de la rentrée la seule adresse utilisée par l'équipe pédagogique. Cette adresse vous permet également d'accéder à toutes les ressources de l'université. Les informations concernant le fonctionnement de la messagerie se trouvent sur cette page : <http://dri.parisnanterre.fr/fonctionnement-de-votre-boite-mail-a-luniversite-de-nanterre/>

Matériel obligatoire : Matériel à acheter pour les Tps d'électronique, voir liste jointe.

# Liste de matériel

Ce matériel vous sera demandé continuellement tout au long de vos études à l'NIUT.

Une trousse ou une sacoche pour ranger le matériel est vivement conseillée.

**ATTENTION** : les références Lextronic sont des exemples.

- **Calculatrice collègue** (seule calculatrice pouvant être autorisée en DS)
- **1 ou 2 Cahiers** : 24cm x 32cm 96 pages petits carreaux
- **2 grippe-fils** (1 rouge+1 noir) compatibles avec **Cordon banane de sécurité de diamètre 4mm**  
Exemple : Lextronic Référence P7010 11,40 € TTC (inclus les deux)
- **2 Connecteurs** TE Connectivity BNC Mâle vers BNC Femelle, T.  
NB : pas d'adaptation 50 ohm !  
Exemple : Lextronic Référence WEN11344 2,10 € TTC (l'unité) **INTERDIT en TP d'énergie car non isolé.**
- **3 Pinces**  
NB : possibilité de remplacer 2 pinces par une pince mixte.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pince à bec plat ou demi-ronds</b> (petite) : Lextronic ref WEN77094 6,99€ TTC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pince mixte coupante/plate</b> : Lextronic Réf WEN77098 6,99€ TTC</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pince coupante</b> (petite) : Lextronic ref WEN77005 6,90€ TTC</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pince à dénuder</b> compatibles pour straps de raccordement 22 AWG (diamètre 0,64mm<sup>2</sup>, section conducteur 0,32mm<sup>2</sup>) : Lextronic ref : 40056 13,50 € TTC</li> </ul>	

- **Tournevis avec manche non conducteur** pour potentiomètres

Jeu de 6 tournevis de précision économique Lextronic Référence 8PK2061 8,50 € TTC



## Procédure d'accueil des étudiants en situation de handicap

---

Madame, Monsieur

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez demander un aménagement d'études auprès de l'équipe plurielle locale de l'IUT de Ville d'Avray.

La procédure à suivre est la suivante :

1. Déclarer votre demande de prise en compte de situation de handicap auprès de votre département d'accueil via l'adresse [referents-handicap-geii@iut.parisnanterre.fr](mailto:referents-handicap-geii@iut.parisnanterre.fr).
2. Rencontrer votre médecin traitant ou les spécialistes qui vous suivent afin de rassembler l'ensemble des documents nécessaires à l'étude de votre dossier par le service de médecine préventive de l'Université.
3. Vous signaler à la rentrée auprès du directeur des études du département.
4. Un rendez-vous avec le médecin de médecine préventive vous sera donné **avant la réunion de l'équipe plurielle** afin d'évaluer les besoins d'aménagement d'études et d'examen. Vous devrez présenter l'ensemble des documents récoltés au point 2. Le médecin rend un avis consultatif et confidentiel à l'équipe plurielle.
5. **L'équipe plurielle se réunira le 13 octobre 2026** et vous proposera alors un plan d'aménagement pouvant porter sur l'organisation du cursus, sur les aides humaines et/ou sur les aides techniques, en tenant compte des contraintes pédagogiques et organisationnelles propres au fonctionnement du département.

Remarques :

**Attention pour les nouveaux étudiants :** la procédure est à suivre même si un handicap reconnu a donné lieu à un aménagement les années antérieures.

**Les étudiants déjà inscrits à l'IUT** et bénéficiant d'un aménagement valable sur l'ensemble du cursus ne doivent pas effectuer de nouvelle demande, sauf changement.

Si besoin, à l'issue de chaque semestre, un entretien pourra être réalisé pour revoir le plan d'aménagement mis en place.

La prise en charge de votre handicap en entreprise (stage, alternance) ne relève pas de l'équipe plurielle de l'IUT mais de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).